



# Termes de référence du groupe d'experts IFADEM

## 1- Contexte

L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) est co-pilotée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et mise en œuvre par l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEF). A travers l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), la Francophonie vise à contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages notamment pour les filles, par le renforcement des compétences professionnelles des enseignant(e)s de l'éducation de base et des personnels de supervision.

IFADEM propose une réponse adaptée au défi de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, en ciblant prioritairement les enseignant(e)s ayant peu ou pas de formation initiale, en poste dans les zones rurales et périurbaines des pays en voie de développement. Le modèle de formation développé et éprouvé dans plusieurs pays, associant autoformation tutorée et regroupements en présentiel, permet à ces enseignant(e)s de ne pas quitter leur classe tout en suivant leur formation. Celle-ci insiste sur le renforcement de leurs capacités dans les disciplines linguistiques et non linguistiques (français, mathématiques, sciences, citoyenneté, etc.), en mettant l'accent sur des pratiques pédagogiques renouvelées.

Le dispositif mis en œuvre est flexible et résilient, et s'adapte au contexte de crise sanitaire ou sécuritaire avec notamment le recours au numérique (plateforme de formation et application IFADEM, émissions radio, réseaux sociaux...).

IFADEM contribue ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable 4 et 5. L'initiative s'inscrit dans les orientations stratégiques de ses partenaires internationaux en soutenant l'égalité des chances de réussite à l'école pour tous, en promouvant l'égalité femmes-hommes et en ayant recours au numérique éducatif pour contribuer à la transformation de l'éducation.

IFADEM concerne aujourd'hui 15 pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, les Comores, la Côte d'Ivoire, Haïti, le Liban, Madagascar, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo. L'Initiative est co-construite et mise en œuvre conjointement avec le Ministère chargé de l'Éducation de base de chacun de ces pays. Des équipes de concepteurs nationaux, accompagnées par des experts nationaux et internationaux, élaborent des contenus pédagogiques et organisent un dispositif de formation sur mesure, adapté aux spécificités et aux besoins de chaque pays concerné.

IFADEM utilise les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) de manière raisonnée afin de contextualiser ses formations en fonction des contraintes téléphoniques et internet locales.

Pour plus d'information sur l'initiative : <https://ifadem.org/fr/>

## **2- Présentation du groupe d'experts**

Le Groupe d'experts (GE) est l'organe de suivi scientifique d'IFADEM. Il est composé d'au plus huit (8) experts, spécialisés dans l'ingénierie de formation, la linguistique, la pédagogie, la didactique, la psychologie cognitive, les sciences de l'éducation, l'usage du numérique pour l'éducation et l'enseignement à distance et tout autre domaine connexe tels que l'enseignement en contexte plurilingue, l'éducation inclusive par exemple. Ces experts sont désignés conjointement par l'Administrateur de l'OIF et le Recteur de l'AUF, co-présidents du Comité de pilotage d'IFADEM, sur proposition du directeur de l'IFEF après un appel à candidatures lancé par le Comité de coordination internationale d'IFADEM (CCI).

## **3- Missions du groupe d'experts**

Les missions du groupe d'experts IFADEM sont définies comme suit :

- Définir les termes de référence des rapports, études, évaluations que le Comité de coordination d'IFADEM est susceptible de commander et, éventuellement, les encadrer ;
- Définir et mener une action d'auto-évaluation permanente d'IFADEM afin d'en améliorer la qualité et l'efficacité (avec notamment la définition d'indicateurs de suivi) ;
- Contribuer à la promotion et à la valorisation d'IFADEM ;
- Communiquer sur IFADEM dans des revues spécialisées ou à toute occasion propice ;
- Favoriser et/ou participer à l'encadrement de travaux de recherche liés à une étude d'IFADEM sur le terrain ;
- Conseiller le CCI dans les orientations scientifiques d'IFADEM ;

## **4- Profil des experts**

Les membres du groupe d'experts doivent être ressortissants d'un pays membre de la Francophonie et disposer d'une expertise avérée dans les domaines ci-dessus mentionnés (cf

présentation du groupe d'experts). Ils devront justifier d'un profil recherche et développement mis en œuvre en milieux universitaires ou dans d'autres contextes professionnels.

Les postulants du secteur universitaire doivent disposer au minimum d'un doctorat acquis depuis au moins cinq ans et justifier d'une publication régulière dans le(s) domaine(s) d'expertise ainsi que d'un encadrement de travaux dans ces domaines.

Les postulants du secteur non universitaire doivent justifier d'une expérience d'au moins 5 ans sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'encadrement de projets dans les domaines cités ci-dessus. A titre non exhaustif ces postulants peuvent être issus des ministères, des structures de formation d'enseignant-e-s, des unités recherche et développement, d'organismes internationaux, etc.

## **5- Fonctionnement et modalités de travail du GE**

### **5.1 Sollicitation des experts**

En fonction de la question à traiter, les coordonnateurs du CCI font appel, à un ou plusieurs membre(s) du GE en tant que de besoin pour effectuer une expertise, dans le cadre des missions du Groupe d'experts (voir plus haut), sans mise en concurrence.

### **5.2 Coordination du GE**

Sur proposition des coordonnateurs d'IFADEM, le Directeur de l'IFEF, désigne un coordonnateur GE, pour une durée d'une année renouvelable, pour assurer les tâches suivantes :

- Être l'interlocuteur privilégié du GE auprès des coordonnateurs du CCI assurer l'interface entre le groupe d'experts et l'équipe programme, notamment pour toute activité nécessitant une coordination du GE (sinon, l'équipe-programme concertera directement les membres concernés par l'objet de la demande) ;
- Préparer, animer, le cas échéant, et rédiger les rapports des réunions du GE, en lien avec l'équipe programme ;
- Assurer le suivi des activités du GE et en rendre compte semestriellement à l'équipe programme ;
- Représenter le GE, à la demande d'IFADEM, à l'occasion de réunions internationales ou proposer un membre du GE en fonction de la thématique de la rencontre ;
- Centraliser et transmettre à la coordination d'IFADEM les différents travaux des membres du GE, principalement les rapports et livrables issus des missions d'expertise ;
- Assurer, dans la mesure du possible, et au besoin avec un ou deux autres membres du groupe, la coordination de publications scientifiques réalisées sous le logo de l'Initiative ;

- Contribuer à la finalisation de travaux, notamment dans le cadre de la production d'outils pédagogiques ou de tout autre document d'orientation des activités IFADEM;
- Informer et/ou mettre à la disposition des autres membres du groupe, et de l'équipe programme, tout document utile à la conduite et à l'orientation scientifique de l'Initiative ;
- Contribuer à une meilleure connaissance et visibilité du programme ;
- Toute autre action scientifique pour aider à mieux réussir l'Initiative.

En contrepartie, le Coordonnateur du Groupe d'Expert recevra une rétribution annuelle payable en deux tranches. A cet effet, un contrat annuel liera le Coordonnateur du GE à l'OIF.

### **5.3 Réunions périodiques**

Le GE se réunit en séance ordinaire une fois par an.

Des réunions complémentaires peuvent avoir lieu tout au long de l'année en visioconférence. Ces réunions se tiendront à la demande du CCI d'IFADEM en fonction des échéances et des besoins.

## **6- Modalités de candidature**

Les candidats devront soumettre leur candidature via le lien suivant <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfA0H4NJcCA7WgiqcCylpFBFe1ORCkpwP1BAUeK8DcTjdLo9A/viewform> au plus tard le 29 janvier 2023 minuit heure de Dakar.

A l'issue de cette demande, ils adresseront un mail aux deux coordonnateurs IFADEM ([ifadem.org@gmail.com](mailto:ifadem.org@gmail.com)) en indiquant le numéro attribué à leur candidature.

Le dossier de candidature devra associer un CV exhaustif et une note conceptuelle de 2 pages.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Les candidats pourront être sollicités pour transmettre tous documents complémentaires jugés utiles par le Comité de coordination internationale d'IFADEM.

Les candidats retenus seront informés de leur sélection au plus tard le 20/02/2023 afin de pouvoir débiter leurs missions le 01/03/2023

Pour toute question, envoyez un message à :

- [papa-youga.dieng@francophonie.org](mailto:papa-youga.dieng@francophonie.org)
- [annabelle.ostyn@auf.org](mailto:annabelle.ostyn@auf.org)